

Questions orales

Ma question s'adresse au ministre du Patrimoine canadien: Comment le ministre responsable de l'application de la Loi sur les langues officielles peut-il tolérer plus longtemps l'obstruction faite par le conseil municipal de Kingston au projet de construction d'une véritable école pour les francophones de Kingston, alors qu'il a déjà lui-même autorisé une somme de plus d'un demi-million de dollars pour la construction d'un centre culturel annexé à cette école, précisément sur le site contesté d'Olan Mills?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien): Monsieur le Président, cet octroi qui a été fait est la mesure de la détermination du gouvernement canadien pour appuyer les francophones de Kingston. Il y aura une école.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata): Monsieur le Président, ma question complémentaire s'adresse au ministre de la Défense. Le ministre de la Défense continue-t-il toujours de prétendre que la ville de Kingston est la vitrine du bilinguisme au Canada, et confirme-t-il qu'à ce jour, aucun des professeurs du Collège de Saint-Jean n'a encore accepté de signer un contrat de transfert à Kingston?

[Traduction]

L'hon. David Michael Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, je ne sais pas d'où la députée tire ses informations, mais nous avons eu des discussions très fructueuses avec le commandant du CMR, qui ira à Kingston, comme je l'ai annoncé, le brigadier-général Emond, et M. Carrière, directeur du Collège militaire royal, ainsi que les membres du corps professoral, relativement à leur transfert à Kingston.

Je n'ai pas eu l'impression que les représentants de notre ministère au Collège militaire royal de Saint-Jean ou les professeurs éprouvaient les sentiments d'inquiétude que la députée a évoqués.

* * *

LE FORUM NATIONAL SUR LA SANTÉ

M. Grant Hill (MacLeod): Monsieur le Président, jeudi dernier, on a demandé à la ministre de la Santé de confier un rôle plus officiel aux provinces, dans le cadre du Forum national sur les soins de santé. Elle a répondu que c'était peu probable. Mardi, le premier ministre a dit qu'il était beaucoup plus souple.

La ministre de la Santé pourrait-elle nous dire quelle est la version d'aujourd'hui?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé): Monsieur le Président, j'aimerais que le député obtienne copie du harsard et y lise la réponse du premier ministre. C'est la même que la mienne.

M. Grant Hill (MacLeod): Monsieur le Président, les provinces jouent un rôle important au chapitre des soins de santé. Elles méritent un statut officiel. La ministre renoncera-t-elle à ses fonctions de coprésidente pour donner un statut officiel aux principaux intéressés?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé): Monsieur le Président, permettez-moi de rappeler au député que, comme l'a

dit le premier ministre plus tôt aujourd'hui, le forum n'est pas un substitut à la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé. Il vise à établir un dialogue entre différents groupes d'intérêts canadiens et à conseiller le gouvernement du Canada.

Comme je l'ai déjà dit, nous ne devons pas laisser les querelles intergouvernementales nous éloigner de l'objectif véritable du forum, celui d'améliorer et de protéger la santé de tous les Canadiens au XXI^e siècle.

* * *

[Français]

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie): Monsieur le Président, Amnistie Internationale a condamné hier l'attitude du gouvernement canadien face aux violations des droits humains en Chine. Selon Amnistie, et je cite: «*Canada's public silence is interpreted by Chinese government officials as recognition that they were justified in crushing the democratic opposition in 1989.*» Les procès et les détentions arbitraires seraient la norme et des cas de mauvais traitement et de torture sont régulièrement rapportés. En 1993 seulement, plus de 1 400 prisonniers auraient été sommairement exécutés.

• (1440)

Je demande au premier ministre si on doit comprendre qu'au nom de ses intérêts commerciaux, le Canada a choisi de se fermer les yeux sur le sort de milliers de Chinois qui croupissent toujours en prison, à quelques jours du cinquième et triste anniversaire du massacre de la place Tiananmen.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, la politique de ce gouvernement a toujours été claire à l'effet que nous déplorons les régimes qui ne respectent pas la liberté des gens.

Chaque fois que nous en avons l'occasion, nous en faisons part au gouvernement chinois. D'un autre côté, il n'y a pas un boycott international de la Chine. Tous les pays du monde font affaires avec les Chinois. Nous croyons que la meilleure façon pour ouvrir cette société, c'est de l'ouvrir sur le monde. Lorsqu'ils auront fait beaucoup de commerce avec les pays du monde occidental, les Chinois eux-mêmes reconnaîtront que les valeurs du monde occidental pour la protection des droits humains sont les meilleures. C'est la meilleure façon de procéder, parce que si l'on isole complètement la Chine, si l'on ne communique pas avec elle, il y aura de plus en plus de ces abus.

Nous croyons que la méthode employée par ce gouvernement, soit les condamner pour ce qu'ils font, mais continuer à faire affaires avec eux, comme tous les pays du monde, et leur offrir des technologies nord-américaines, canadiennes ou européennes, est la meilleure façon de mettre cette population au niveau des valeurs du monde occidental. Ce n'est pas en les isolant complètement qu'on va y réussir.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie): Monsieur le Président, je pose une question supplémentaire au premier ministre. Si, comme le prétend le premier ministre, le gouvernement n'a pas renoncé au respect des droits humains, le premier ministre prend-il solennellement l'engagement qu'il soulèvera